

Consignes et Planning des inscriptions en 2GT

Lycée Jean Monnet - Année scolaire 2023/2024

Les inscriptions en 2GT au lycée Jean Monnet s'effectueront selon les modalités et le planning présentés ci-dessous.

- 1) Le dossier d'inscription du lycée Jean Monnet est à télécharger (à partir du mercredi 28 juin 2023 sur le TéléService Inscription (TSI) – accessible à partir du portail **EDUCONNECT** **ou** directement sur le site du lycée (<http://www.lyc-monnet-strasbourg.site.ac-strasbourg.fr/>).

Ce dossier propre au lycée Jean Monnet est à imprimer, à compléter avec toutes les pièces demandées et à rapporter au lycée, en plus de la télé-inscription que vous pouvez réaliser sur TSI.

Vous pouvez aussi le retirer directement au lycée à partir du **mardi 28 juin à 14h00**.

Les dossiers seront disponibles au bureau des AED au 1^{er} étage ou au foyer des élèves (au rez-de-chaussée) ou au bureau du CPE (M PETER).

- 2) Le retour des dossiers devra suivre le planning ci-dessous en fonction du collège d'origine :

Jour/Période	MATIN (8h00 à 12h00)	AM (13h00 à 17h00)
Jeudi 29 juin		Tous établissements
Vendredi 30 juin	Collège Jean Monnet Collège Solignac	Collège Jean Monnet Collège Solignac
Samedi 1 ^{er} juillet	Tous établissements	
Lundi 3 juillet	Collège Nelson Mandela Collège du Stockfeld	Collège Nelson Mandela Collège du Stockfeld
Mardi 4 juillet	Collège Louise Weiss Etablissements Privés Collège Jean de la Fontaine Collège Sébastien Brandt Collège du Parc	Collège Louise Weiss Etablissements Privés Collège Jean de la Fontaine Collège Sébastien Brandt Collège du Parc
Mercredi 5 juillet	Collège Lezay Marnésia Collèges hors secteur Sections sportives hors secteur	Collège Lezay Marnésia Collèges hors secteur Sections sportives hors secteur

Points de vigilance pour les familles :

- Les dossiers devront être rendus **COMPLETS** c'est-à-dire avec toutes les pièces justificatives demandées et les **signatures des DEUX responsables légaux**. Si toutefois un document ne pouvait être remis à temps, la famille s'engagera par écrit à le (les) remettre au plus vite – et avant le 30 août 2023.
- **Pour les parents ou représentants légaux éloigné-e-s** qui ne peuvent signer le dossier, il est proposé de le faire ultérieurement, soit en se présentant au lycée, soit par l'intermédiaire d'une copie numérisée signée, de la page 2 du dossier d'inscription.

- Pour les élèves sélectionné-e-s et affecté-e-s en sections Européenne ou Abibac, la possibilité de prendre une option (arts plastiques ou une LVC) **n'est pas forcément garantie**. Cela dépend des futurs emplois du temps - qui ne seront élaborés que durant la période estivale - et des effectifs des élèves inscrit-e-s sur la liste de la DSDEN.
- Pour la LVC japonais, priorité est donnée aux élèves qui apparaissent sur la liste de la DSDEN.
- Le choix de l'option **arts plastiques** est **INCOMPATIBLE** avec le choix d'une **LVC**.
- Les inscriptions par le **TéléService Inscription (TSI)**, sont encouragées. Ces inscriptions devront toutefois être accompagnées de l'édition d'une version papier du dossier d'inscription (à LA CHARGE DES FAMILLES) – Informations sur téléchargement cf ci-dessus en début de message – point 1). **Le tout étant à déposer au lycée selon le planning de dépôt ci-dessus.**

Pour le lycée Jean Monnet, Didier Peter, CPE du niveau Seconde année scolaire 2023/2024.